



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radars

Question écrite n° 64844

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales de lui donner des indications sur les actes de vandalisme commis contre les radars automatiques. Il souhaite connaître le nombre de faits constatés, ainsi que les coûts de remise en service. - Question transmise à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Texte de la réponse

Les actes de vandalisme commis contre les radars automatiques, entre juin 2004 et mai 2005, se répartissent ainsi : 28 actes contre les sites avant pose de cabine ; 167 cabines ont été « taguées » ; 241 cabines ont vu leurs vitres brisées ; 18 cabines lourdement endommagées ne nécessitant pas le remplacement ; 33 cabines remplacées suite à un incendie ou destruction. Le montant des réparations s'élève à 3 719 139 euros. L'efficacité des radars est largement conditionnée par leur fonctionnement sans défaut. Face à ces actes de destruction et de dégradation, il est impératif de renforcer les mesures de protection et de faire aboutir les enquêtes pour identifier les auteurs d'actes qui visent à discréditer un dispositif ressenti comme le symbole de la détermination de l'État. Le ministère de la justice a diffusé à cet effet, le 20 mai dernier, une circulaire aux procureurs de la République, recommandant la plus grande fermeté par rapport à ce type d'agissements.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64844

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2005, page 4937

Réponse publiée le : 4 octobre 2005, page 9305